

Politique territoriale de développement de la richesse sociale

Version simplifiée | Mai 2024

Territoire de la MRC du Domaine-du-Roy



Politique territoriale de développement de la richesse sociale

Cet outil est la version simplifiée de la Politique en développement de la richesse sociale qui a été recommandée par la Table des partenaires en santé et qualité de vie Domaine-du-Roy, lors d'une assemblée spéciale tenue le 22 avril 2021. Elle a ensuite été adoptée par le Conseil de la MRC, le 11 mai 2021.



En tout temps, vous pouvez vous référer à la **version complète** pour une compréhension soutenue.

Avant de débiter la consultation de cet outil, voici trois définitions importantes

Instances porteuses

Désigne l'instance ou l'organisation qui est responsable de veiller à l'atteinte d'un objectif, en assurant le suivi de son déploiement par les parties prenantes.

Parties prenantes

Toute personne ou organisation concernée par le bien-être et la qualité de vie de la population, la lutte aux inégalités sociales de santé ainsi que le développement des communautés. Elle est responsable d'identifier et déployer les actions permettant d'atteindre un objectif.

Accès équitable

Capacité d'une personne, pour elle-même et sa famille, d'accéder aux ressources pour se maintenir en santé et se développer (information, soins, services, programmes, lieux, infrastructures et équipements).



Axe 1

Cohésion et complémentarité (transversal)

But

Faire en sorte que les parties prenantes collaborent entre elles de manière cohérente et complémentaire pour répondre de manière adaptée aux besoins de la population

Orientation 1

Développer une culture de cohésion
et de complémentarité en
développement social

- 1.1** Veiller à ce que la politique oriente concrètement l'ensemble des autres stratégies et politiques

- 1.2** Amener les parties prenantes à se connaître et à collaborer

- 1.3** Développer des pratiques partenariales respectueuses permettant une reconnaissance mutuelle

- 1.4** Outiller pour favoriser la saine gouvernance

- 1.5** Soutenir financièrement des actions en développement social



Orientation 2

Développer une vision commune de la richesse sociale, auprès de tous les acteurs des différents secteurs : économique, environnemental, culturel et social

2.1 Veiller à ce que cette politique soit connue de l'ensemble des acteurs de développement et identifier les préoccupations communes

2.2 Développer des collaborations solidaires et durables entre les différents acteurs de développement





Axe 2

Santé et développement des personnes

But

Faire en sorte que chaque personne puisse développer et maintenir un bon état de santé, pour s'épanouir selon ses aspirations et atteindre son plein potentiel

Orientation 3

Assurer à la population un accès équitable aux ressources dont elle a besoin pour être en santé et se développer

3.1 Sensibiliser aux inégalités sociales de santé et à l'accès équitable aux ressources

3.2 Documenter les contraintes à l'accès aux ressources

3.3 Offrir des services qui tiennent compte des contraintes à l'accès

3.4 Faciliter l'accès physique et financier aux ressources



Orientation 4

Connaître et utiliser les services

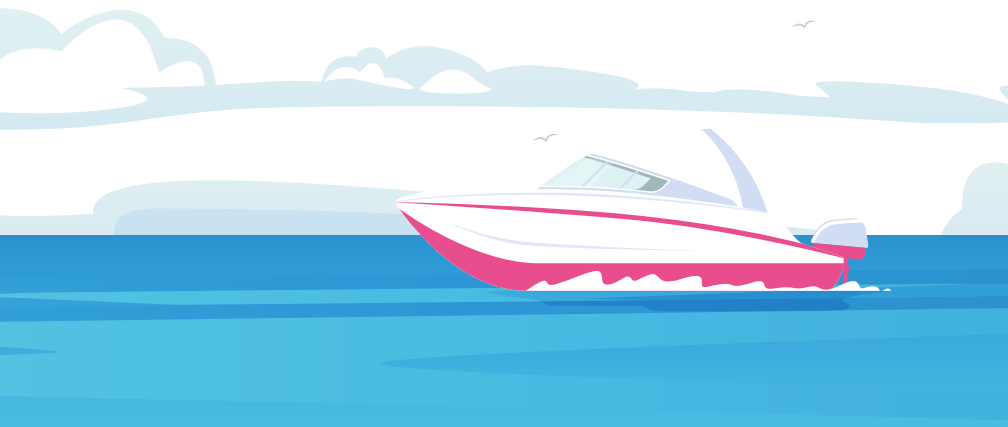
4.1 Informer de manière cohérente la population

4.2 Adapter les communications en fonction des publics cibles

4.3 Faciliter la recherche d'information

4.4 Susciter la confiance de la population envers l'aide et les services

4.5 Identifier et valoriser les bienfaits de l'utilisation des services





Axe 3

Habitation et milieu de vie

But

Faire en sorte que chaque personne puisse vivre dans un environnement sain et sécuritaire, propice à une vie épanouie sur les plans personnel, social et professionnel

Orientation 5

Favoriser l'accès à un logement
abordable et adéquat

5.1-5.2 Réunir les parties prenantes et se doter d'une vision commune pour améliorer l'offre de logements

5.3 Sensibiliser aux inégalités sociales, à l'ouverture aux différences et aux réalités des Premières Nations

5.4 Définir et promouvoir les bonnes pratiques propriétaires-locataires

5.5 Répondre aux besoins des familles autochtones pour favoriser l'accès, l'intégration et le maintien en logement

5.6 Offrir des services continus en itinérance



Orientation 6

Favoriser l'accès à des milieux de vie attrayants et sécuritaires, qui favorisent l'appartenance et la mixité sociale

- 6.1** Développer et consolider des services de proximité

- 6.2** Rendre accessibles des environnements favorisant un mode de vie actif

- 6.3** Valoriser les espaces publics urbains et naturels

- 6.4** Favoriser la rencontre et la mixité sociale

- 6.5** Accueillir les nouveaux arrivants d'une manière dynamique et chaleureuse





Axe 4

Inclusion sociale et épanouissement des personnes

But

Faire en sorte que chaque personne puisse accéder à un réseau social et de soutien, qu'elle puisse s'épanouir et développer son plein potentiel

Orientation 7

Favoriser l'accès à du soutien social
par un réseau

- 7.1** Encourager l'accueil, l'entraide et la solidarité dans la population et entre les organisations

- 7.2** Encourager et soutenir la mixité sociale et intergénérationnelle

- 7.3** Soutenir les organismes communautaires dans leurs missions

- 7.4** Développer et soutenir des initiatives qui renforcent les réseaux de soutien

- 7.5** Maintenir et accroître la concertation et la collaboration entre les parties prenantes



Orientation 8

Favoriser l'accès à une citoyenneté active
et à une vie sociale et culturelle

8.1 Favoriser l'intégration socioprofessionnelle,
le développement des compétences et la
réussite éducative

8.2 Favoriser la participation citoyenne

8.3 Rendre accessible une offre diversifiée
d'activités sociales, culturelles et
de loisirs





Politique territoriale de développement de la richesse sociale de la MRC du Domaine-du-Roy

Table des partenaires en
santé et qualité de vie
Domaine-du-Roy

